



Arc Club de Blagnac

Salles municipales de Naudin
27, Chemin Moulin de NAUDIN 31700 BLAGNAC
Téléphone : 05.61.15.75.66
Email : arclublagnac@free.fr
Site : <http://club.sportsregions.fr/arclublagnac/>

Blagnac, le 18 Janvier 2019

Mesdames et Messieurs,

Le comité directeur vous convoque conformément aux statuts en :

ASSEMBLEE GENERALE du CLUB
Vendredi 15 Février 2019 à 19h00
Au Club House du complexe de Naudin

Si le quorum n'est pas atteint à l'ouverture de cette assemblée générale ordinaire, cette convocation fait également office de convocation à l'**assemblée extraordinaire** qui débutera à **19h30**.

Ordre du jour :

- 19 h00 Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire 2019
- Rapport moral du président, vote du quitus
- Rapport financier du trésorier, budget prévisionnel, vote du quitus
(Les comptes sont disponibles et visibles au club)
- Programme prévisionnel 2019/2020
- Vote de la cotisation 2019/2020
- Questions diverses
- Élection des membres du comité directeur

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT CETTE ASSEMBLEE

Comme tous les ans nous devons renouveler une partie du comité directeur, aussi nous faisons **APPEL À CANDIDATURE**.

Il y a cette année plusieurs postes à pourvoir :

- des postes de représentant d'archer majeur, des représentantes de la gente féminine, n'hésitez pas à rejoindre le comité directeur pour apporter votre pierre à l'édifice afin que le club continue à évoluer en harmonie avec toutes les pratiques.

Sont électeurs :

- Les archers majeurs à jour de leur cotisation et éligibles dans une élection municipale.
- Les représentants des archers mineurs, ces archers étant à jour de leur cotisation.

Sont éligibles :

- Les archers majeurs à jour de leur cotisation et éligibles dans une élection municipale.
- Les représentants des archers mineurs, ces archers étant à jour de leur cotisation.

Pour le comité directeur,
Le président

